

L'honorable M. COPP: Pour être réinscrite à l'ordre du jour la semaine prochaine.

(Sur motion de l'honorable M. Béique, la question est rayée de l'ordre du jour, pour être réinscrite à l'ordre du jour pour mardi prochain.)

BILL D'INTERET PRIVE

DEUXIÈME LECTURE

L'honorable M. HARDY propose la deuxième lecture d'un projet de loi (bill 30) concernant "The St. Lawrence River Bridge Company".

L'honorable M. BEAUBIEN: Expliquez.

L'honorable M. HARDY: Je propose que ce bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

(La motion pour la deuxième lecture est adoptée.)

L'honorable M. HARDY: Avec la permission du Sénat, je propose que la règle 119 soit suspendue, en tant qu'elle se rapporte à ce bill. Cela ne rendra pas nécessaire l'affichage durant sept jours.

(La motion est adoptée.)

BILL DE LA MARINE MARCHANDE AU CANADA

DEUXIÈME LECTURE

L'honorable M. TANNER propose la deuxième lecture d'un projet de loi (bill 97) modifiant la loi de la marine marchande au Canada.

Il dit: Honorables membres du Sénat, si quelqu'un désire une explication de ce bill, je serai heureux de la lui donner.

L'honorable M. WILLOUGHBY: Je demanderai à l'honorable monsieur de différer la lecture de ce bill. Nous devons voter les crédits.

L'honorable M. TANNER: J'ai toutes les explications du bill, mais j'allais demander à la Chambre, si elle y consent, de les lui fournir demain en comité général.

L'honorable M. WILLOUGHBY: Parfait.

(La motion est adoptée, et le bill est lu pour la deuxième fois.)

COMITE D'ENQUETE SUR LA BEAUHARNOIS

EXPLICATION SUR UN FAIT PERSONNEL

L'honorable M. RAYMOND: Honorables sénateurs, je tiens à expliquer un fait personnel. Un journal du soir déclare qu'il faut s'attendre que le sénateur Donat Raymond, de Montréal, l'un des sénateurs à qui l'on a demandé de se présenter devant le comité, déclinera également d'accepter l'invitation.

L'honorable M. DANDURAND: Quel comité?

L'honorable M. RAYMOND: Le comité de la Beauharnois. Je désire déclarer que je n'ai été ni requis, ni sommé, ni invité à comparaître devant ce comité.

BILL DES CREDITS N° 4

PREMIERE LECTURE

D'un projet de loi (bill 124), déposé par l'honorable M. Willoughby, allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1932.

DEUXIEME LECTURE

L'honorable M. WILLOUGHBY: Je propose la deuxième lecture du bill.

L'honorable M. DANDURAND: S'agit-il d'un douzième?

L'honorable M. WILLOUGHBY: Oui.

L'honorable M. DANDURAND: Pour le mois courant, juillet?

L'honorable M. WILLOUGHBY: Oui.

(La motion est adoptée, et le bill est lu pour la deuxième fois.)

TROISIEME LECTURE

L'honorable M. WILLOUGHBY propose la troisième lecture du bill.

(La motion est adoptée, et le bill est lu pour la troisième fois et adopté.)

SANCTION ROYALE

L'honorable PRESIDENT informe le Sénat qu'il a reçu une communication de l'assistant du secrétaire adjoint du gouverneur général, l'informant que le très honorable Lyman P. Duff, le délégué du gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, à 5 heures 45, afin de donner la sanction royale au bill des crédits provisoires.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

SANCTION ROYALE

Le très honorable Lyman Duff, délégué du gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône, et la Chambre des Communes ayant été convoquée, et étant venue avec son Orateur, il a plu au très honorable délégué du gouverneur général de donner la sanction royale au bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1932.

Il a plu au très honorable délégué du gouverneur général de se retirer.

La séance du Sénat est reprise.